



Lancement d'une réduction de capital non motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions sous condition suspensive de la réalisation des opérations de regroupement d'actions

Fleurieux-sur-l'Arbresle – France – 14 juin 2025 à 8h - Safe (FR001400RKU0 – ALSAF) (la « Société ») annonce ce jour le lancement d'une réduction de capital non motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions, sous condition suspensive de la bonne réalisation des opérations de regroupement annoncées le 16 mai 2025.

Rappel concernant le regroupement d'actions de la Société

La Société rappelle avoir annoncé, le 16 mai 2025, le lancement d'un regroupement d'actions dans le cadre duquel 1.000 actions anciennes d'une valeur nominale de 0,0048 euro seront échangées contre 1 action nouvelle d'une valeur nominale de 4,80 euros et prenant fin le 4 juillet 2025.

La Société rappelle que les actionnaires détenant un nombre total d'actions formant un multiple exact de 1.000 n'auront aucune démarche à effectuer. Les actionnaires qui n'auraient pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles (soit un multiple de 1.000 actions anciennes) devront faire leur affaire personnelle de l'achat ou de la vente des actions anciennes formant rompus afin d'obtenir un nombre d'actions multiple de 1.000, jusqu'au 4 juillet 2025 inclus.

Passé ce délai, les actionnaires qui n'auraient pas obtenu un nombre d'actions multiple de 1.000 seront indemnisés par leur intermédiaire financier dans un délai de 30 jours à compter du 9 juillet 2025, conformément aux articles L. 228-6-1 et R. 228-12 du Code de commerce et à la pratique du marché.

Les actions nouvelles qui n'ont pu être attribuées individuellement et correspondant à des droits formant rompus seront vendues en bourse par les teneurs de comptes et les sommes provenant de la vente seront réparties proportionnellement aux droits formant rompus des titulaires de ces droits.

Réduction du capital social non motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions sous condition suspensive de la réalisation des opérations de regroupement d'actions

Le Conseil d'administration réuni le 13 juin 2025, faisant usage de la dixième résolution approuvée par l'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 30 décembre 2024, a décidé de lancer une réduction du capital social de la Société de 869.871,5328 euros à 38.056,83 euros, par voie de réduction de la valeur nominale des actions composant le capital social de 4,80 euros (telle qu'elle ressortira des opérations de regroupement d'actions en cours) à 0,21 euro, et inscription d'une somme de 831.813,57 euros au compte « Prime d'émission ».



Cette réduction de capital n'étant pas motivée par des pertes, les créanciers de la Société bénéficient, conformément aux articles L. 225-205 et R. 225-152 du Code de commerce, d'un droit d'opposition pendant un délai de vingt (20) jours à compter de la date du dépôt du procès-verbal du Conseil d'administration de ce jour au greffe du Tribunal des activités économiques de Lyon.

La Société rappelle que la réalisation définitive de cette opération de réduction de capital non motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions ne pourra avoir lieu qu'à l'issue de la réalisation définitive du regroupement d'actions susvisé, conformément à la dixième résolution approuvée par l'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 30 décembre 2024.

La réalisation de cette opération permettra à la Société de disposer, de manière plus durable, d'une valeur nominale par action inférieure au cours de bourse de l'action.

À propos de Safe Group

Safe group est un groupe français de technologies médicales réunissant Safe Orthopaedics, pionnier des technologies prêtes à l'emploi pour les pathologies de la colonne vertébrale et Safe Medical (anciennement LCI Medical), sous-traitant de dispositifs médicaux pour la chirurgie orthopédique. Le groupe emploie environ 100 collaborateurs.

Safe Orthopaedics conçoit et distribue des kits combinant des implants stériles et des instruments à usage unique, disponibles à tout moment pour le chirurgien. Ces technologies s'intègrent dans une approche mini-invasive visant à réduire les risques de contamination et d'infection, dans l'intérêt du patient et avec un impact positif sur les durées et les coûts d'hospitalisation. Protégés par 14 familles de brevets, les kits SteriSpine™ sont homologués CE et approuvés par la FDA. Safe Orthopaedics dispose de filiales au Royaume-Uni, en Allemagne, et aux Etats-Unis.

Pour plus d'informations : www.safeorthopaedics.com

Safe Medical produit des dispositifs médicaux implantables et instruments prêts-à-l'emploi. Elle dispose de deux sites de production en France (Fleurieux-sur-l'Arbresle, 69210) et en Tunisie, offrant de nombreux services industriels : conception, industrialisation, usinage, impression additive, finition et conditionnement stérile.

Pour plus d'informations : www.safemedical.fr



Contacts

SAFE GROUP

investors@safeorthopaedics.com

AELYON ADVISORS

safe@aelyonadvisors.fr